

Dossier de Presse

sommaire

- Qui sommes-nous ? /P1
- Ambition 2024 /P2
- Nos missions /P3
- Nos dispositifs /P4
- Parcours accompagnés en 2022 /P5
- Ils l'ont fait. / P6
- Zoom Dispositif
Transitions Collectives /P7-8
- Zoom Projet
Compétences Intelligence
Artificielle /P9
- Un accueil
de proximité /P10



QUI SOMMES-NOUS ?

Transitions Pro Hauts-de-France
Aux côtés des salariés pour le développement des compétences
dont les entreprises ont besoin aujourd'hui et pour demain

Acteur de l'emploi en région

Au cours de leur vie d'actifs, les salariés sont de plus en plus amenés à changer de métier. Dans chaque région, Transitions Pro se tient à leurs côtés pour transformer leurs projets de reconversion professionnelle en emplois répondant à la réalité socio-économique des territoires.

Et à l'échelle nationale !

Le réseau des 18 Transitions Pro est coordonné par Certif Pro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle. Son but ? Favoriser l'essor des certifications au niveau interprofessionnel et interbranche, afin de répondre aux besoins en compétences et en qualifications du marché du travail.

Paritarisme, transparence et équité

Piloté par des partenaires sociaux et financé par les contributions des entreprises, Transitions Pro illustre pour ses partenaires un paritarisme rénové, mieux adapté pour répondre aux défis des mutations économiques dans chaque région. Pour les bénéficiaires, cela signifie une équité de traitement entre les projets.

AMBITION 2024

Créée au 1er janvier 2020, l'association paritaire Transitions Pro Hauts de France incarne le volet de la Réforme de la Formation Professionnelle relatif à la reconversion professionnelle des salariés.

Pour relever les défis de la reconversion professionnelle des salariés en région, Transitions pro Hauts-de-France doit inscrire son projet dans des valeurs fortes qui accompagneront les décisions et donneront sens à l'action tout au long de la mandature 2020-2024.

Dans ce contexte, la Présidence porte les ambitions suivantes sur la période 2020 - 2024:

- >>> Assurer une gestion performante des nouveaux dispositifs confiés ;
- >>> Optimiser les fonds reçus dans le cadre de frais maîtrisés définis en adéquation avec l'offre de service, notamment en veillant à la maîtrise des coûts et des durées du dispositif;
- >>> Accroître la transparence de la gestion;
- >>> Participer à la coordination nationale assurée par Certif Pro avec les autres Transitions Pro, dans le respect des recommandations de France compétences, afin d'harmoniser les pratiques et conditions de gestion et ainsi assurer un traitement égalitaire des usagers sur l'ensemble du territoire national.

Transitions Pro Hauts-de-France ambitionne de porter, avec les Paritaires qui la composent, des projets innovants en partenariat pour le développement et la valorisation des compétences des salariés en région.

Transitions Pro Hauts-de-France entend valoriser son Potentiel Humain pour développer une expertise et des services de proximité pour les salariés de la région. Pour elle-même, Transitions Pro porte une attention particulière à l'enrichissement des emplois et des conditions de travail pour favoriser la promotion et les déroulements de carrière.

A horizon 2024, Transitions Pro Hauts-de-France entend être un acteur incontournable de la reconversion des salariés en région au moyen d'une expertise reconnue et d'une offre de services de proximité. Par sa contribution aux dispositifs nationaux qui lui sont confiés et par la mise en oeuvre de projets innovants, Transitions Pro Hauts-de-France s'emploiera à sécuriser les parcours des salariés en reconversion professionnelle en prenant en compte, à la fois leurs besoins individuels, mais également les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences au regard des besoins du marché du travail.

NOS MISSIONS

Ensemble, nous construisons les meilleures solutions pour dynamiser et préserver l'emploi dans notre région !



FINANCER LES PROJETS DE TRANSITION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS



ANALYSER ET ANTICIPER LES BESOINS EN EMPLOIS DES RÉGIONS



GARANTIR LA QUALITÉ DES FORMATIONS FINANCÉES



DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'EMPLOI



SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CEP (CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE)



VEILLER À LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE LA CERTIFICATION CLÉA (SOCLE DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES)

Nous concrétisons les projets de reconversion des salariés de la région !

4 Dispositifs et 1 certificat

»» **Projet de Transition Professionnelle (PTP)**
Se former pour changer de métier.

»» **Dispositif démissionnaire**
Créer ou reprendre une entreprise tout en percevant l'allocation chômage suite à une démission.

»» **Transitions Collectives (Transco)**
Se reconvertir vers un métier qui recrute !

»» **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
Obtenir une certification correspondant à son expérience et aux compétences professionnelles acquises pour changer de métier ou évoluer dans son entreprise.

»» **Certificat CléA**
Faire reconnaître sa maîtrise des compétences de base à posséder pour avoir une présence plus visible sur le marché du travail et donner plus de force à ses projets.

1 701

Projets de Transition Professionnelle (PTP)

50

**Reconversions dans le cadre des Transitions Collectives (Transco)
eu sein de 39 entreprises**

1 441

Dossiers Démission-Reconversion validés

215

Dossiers Validation des Acquis de l'Expériences (VAE)

3 744

Certificats CléA® délivrés



**ILS
L'ONT
FAIT.**



»» Cette formation m'a permis de changer radicalement de vie professionnelle, de retrouver le goût du travail et la confiance en moi. ««

Sandrine - 49 ans
formation de secrétaire médicale



»» Complètement reconnaissante d'avoir pu bénéficier de ce financement pour aboutir à mon projet professionnel et avoir aujourd'hui la possibilité d'acquérir d'autres compétences en évoluant dans ma carrière professionnelle. ««

Vanessa - 36 ans
Formation de cadre de santé

»» Vous avez changé ma vie et m'avez permis de retrouver un équilibre... Il faudrait faire connaître cela à plus de salariés. ««

Maxime - 43 ans
Formation de boulanger

**Ils ont
la parole**

»» Merci de m'avoir permis de réaliser ma reconversion professionnelle. Grâce à vous, je suis actuellement épanouie dans ce que je fais et je me sens de nouveau valorisée avec un métier que j'aime. ««

Juliette - 39 ans
Formation d'assistant ressources humaines

»» Cela m'a permis de faire le métier que je voulais et de m'épanouir professionnellement. ««

David - 31 ans
Formation d'infographiste Multimédia

»» Cette formation m'a permis de bien rebondir et d'être en grande confiance pour l'avenir. ««

Solène - 41 ans
Formation en management des unités commerciales

ZOOM DISPOSITIF TRANSITIONS COLLECTIVES

Sur un marché du travail en tension, avec des besoins croissants en recrutement, l'émergence de métiers nécessitant l'acquisition de nouvelles compétences, le dispositif Transitions Collectives (TransCo), déployé depuis 2021, permet d'anticiper les mutations de l'entreprise et d'accompagner les salariés vers une reconversion apaisée, préparée et sécurisée.

Une solution du Plan France Relance pour les entreprises en mutation

Transitions collectives (TransCo) est un dispositif co-construit avec l'État et les partenaires sociaux dans le cadre du plan France Relance. Il permet aux employeurs d'anticiper des mutations dans leur entreprise (mutations économiques, conjoncturelles, réglementaires, techniques ou technologiques, environnementales, humaines et sociales ...). Il s'agit d'identifier les emplois impactés par ces mutations et de proposer aux salariés concernés d'être accompagnés pour se reconvertir.

Une opportunité pour les salariés

Les salariés volontaires peuvent ainsi accéder à une formation certifiante vers le métier porteur de leur choix, avant d'être recrutés dans une entreprise du territoire, sans passer par une période de chômage, et tout en percevant leur rémunération pendant la durée de la formation.

Et après la formation ?

À l'issue du parcours de formation les salariés s'orienteront vers leur nouveau métier, sur leur territoire. Toutefois, le fait de bénéficier de ce dispositif ne met pas fin au contrat de travail initial (suspension du contrat de travail pendant la durée de la formation). Ainsi, les salariés ont la possibilité de réintégrer leur poste de travail à l'issue de la formation, si besoin, le temps de trouver un nouvel emploi en lien avec leur reconversion.

Qui peut en bénéficier ?

Les salariés des entreprises ayant négocié un accord de type gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), et dont les emplois auront été identifiés comme en mutation, ou fragilisés, pourront bénéficier du dispositif Transitions Collectives (TransCo). Le parcours de reconversion doit viser une formation certifiante et sera entièrement pris en charge. Un Conseiller en Évolution Professionnelle accompagne le salarié dans l'élaboration de son projet de reconversion vers un métier porteur sur son territoire.

Comment en bénéficier ?

C'est l'entreprise qui initie la démarche de Transitions Collectives en négociant un accord type GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) avec l'aide de son opérateur de compétences (OPCO) si besoin. L'entreprise constitue ensuite le dossier de demande de prise auprès de Transitions Pro. L'instruction et la validation du parcours de Transitions Collectives du salarié seront réalisées par Transitions Pro. Une équipe de consultants est à votre écoute pour vous informer et vous orienter.



Les partenaires sociaux et l'Etat, ont récemment réaffirmé l'intérêt du dispositif au moyen d'une circulaire ministérielle du 7 Février 2022 qui fixe les nouveaux contours et modalités d'accès au dispositif afin d'en favoriser son essor.

La simplification du dispositif pour les entreprises de moins de 300 salariés :

L'accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) n'est plus obligatoire pour entrer dans le dispositif. Néanmoins l'intérêt de ce dispositif réside aussi dans l'engagement d'un dialogue social sur les enjeux de l'entreprise.



La création de TransCo-Congé de mobilité

TransCo-Congé de mobilité complète le dispositif initial pour soutenir les reconversions professionnelles de salariés optant pour un congé de mobilité dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) ou d'un Accord des Gestions des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). La logique d'anticipation de l'impact des mutations économiques est ici clairement visée : il s'agit ainsi d'accompagner les entreprises et les salariés concernés par des restructurations à plus court terme que celle relevant du dispositif TransCo initial.

A noter ! Tout comme TransCo, pour le salarié, entrer dans la démarche TransCo-Congé de mobilité est totalement volontaire.

L'accès à la certification CléA®

L'accès à la certification CléA est facilité dans le cadre de TransCo ou TransCo-Congé Mobilité.

Le pilotage du dispositif

En regard des enjeux, l'Etat mobilise des délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP) en région et dans chaque département en lien avec les plateformes territoriales d'appui aux transitions professionnelles.

Transitions Pro Hauts-de-France poursuit le déploiement du dispositif Transitions Collectives, avec les nouveaux acteurs des services de l'Etat en copilotage avec la DREETS. Des binômes Transitions Pro Hauts-de-France / DARP se constituent pour mieux coordonner les actions, créer du lien sur les territoires et accompagner les besoins en emploi des entreprises de la région.

Des webinaires et réunions d'information, en co-animation avec les partenaires (OPCO, consulaires, cabinets de conseil, OF..) ou encore des rendez-vous entreprises sont régulièrement organisés par Transitions Pro Hauts-de-France pour poursuivre le travail d'information et contribuer au déploiement du Dispositif en Hauts-de-France.

ZOOM PROJET

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Avec Compétences IA, Transitions Pro Hauts-de-France porte avec la DREETS Hauts-de-France l'ambition d'accompagner 200 entreprises de la région pour répondre aux enjeux de l'intelligence Artificielle

Le Conseil d'Administration de Transitions Pro Hauts-de-France, a validé le projet COMPETENCES IA pour « Intelligence Artificielle » à destination de 200 entreprises et salariés de la région Hauts-de-France.

En charge de la reconversion des salariés pour répondre aux besoins en compétences des entreprises de la région Hauts-de-France, les administrateurs de Transitions Pro ont conscience des enjeux sur les métiers émergents et la part prise par l'intégration, la gestion, et l'exploitation de la DATA. Intervenant au niveau interprofessionnel, le financeur paritaire régional, qui pèse plus de 35 M€ de financement par an, entend prendre sa place pour répondre aux besoins sur les métiers émergents.

Objectif : Former les salariés sur les compétences IA utiles à l'intégration de la gestion de la DATA dans les entreprises de la région.

Dans la foulée de l'EDEC régional qui s'est clôturée en Septembre 2021 à Lille, en présence de Bruno LUCAS – DGEFP, Transitions Pro Hauts-de-France, en co-pilotage avec la DREETS Hauts-de-France et en partenariat avec les initiateurs régionaux s'est engagé dans une nouvelle expérimentation pour répondre aux besoins de compétences en Intelligence Artificielle des entreprises et des territoires de la région.

Le projet cible 200 entreprises et 200 salariés sur 4 ans dans une approche en deux étapes – adaptées selon la situation de chaque entreprise. La première étape consistera à prendre en charge la formation du premier salarié pilote dans la démarche dans l'entreprise engagée dans cette transformation IA au moyen des dispositifs existants (PTP, Transco...). La seconde marche mobilisera un accompagnement RH renforcé pour définir les besoins en reconversion – formation interne ou externe – des salariés impactés par les futures transformations liées à l'IA.

Très articulée avec la Cité de l'IA – née de la démarche EDEC régional précitée – Transitions Pro sera le bras armé sur le volet « développement des compétences » pour les entreprises mobilisées sur ces enjeux de la DATA.

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ



Tél : 03 59 61 62 63
TRANSITIONS-PRO-HDF.FR



5 Antennes réservées à l'accueil du public
(Lille - Amiens - Arras - St Omer - Valenciennes)

19 Permanences réparties dans les locaux
de nos partenaires

Une co-Présidence

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL - Président (MEDEF)
Christophe COURQUIN - Vice-Président (CFDT)

Direction

Stephan Guénézan [Directeur Général]

Contact Presse

Florence Dupré [Responsable communication]
Tél.: 07 88 80 65 79 - fdupre@transitionspro-hdf.fr

RESSOURCE COMPLÉMENTAIRE

**Cliquer sur l'image pour
voir l'interview en replay**